



**ADDITIF N°2/AD/MINEFOP/SG/DAG/2024**

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 0001/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 DU 22 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02)  
VEHICULES POUR LE PROGRAMME C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE AU  
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0001/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 du 22 mai 2024 pour l'acquisition de deux (02) véhicules pour le programme C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, que le dit Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

**PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**AU LIEU DE :**

**DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de soixante (60) jours calendaires et le lieu de livraison et d'exécution est : le Garage Administratif.

**LIRE :**

**DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de quarante-cinq (45) jours calendaires et le lieu de livraison et d'exécution est : le Garage Administratif.

**AU LIEU DE :**

**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

**Pour les pièces administratives :**

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis, absence de la mention manuscrite absence de la date, signature et cachet de la Banque ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

**Pour l'offre technique :**

**b.1) Absence ou non-conformité des pièces ci-après :**

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

Les prospectus en couleur et les fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;

L'autorisation du fabricant délivrée au Concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ;

Une capacité financière supérieure ou égale à 50% du coût prévisionnel du Projet soit un montant quarante millions (40 000 000) de FCFA ;

Non justification d'au moins quatre (04) années d'expérience dans le domaine de la livraison des véhicules.

**b.2) Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères essentiels ;**

b.3) Non-respect d'un des critères majeurs ci-après pour chaque véhicule

LIRE :

#### **CRITERES DE QUALIFICATION**

Ces critères ont pour objet d'évaluer la qualification des soumissionnaires pour réaliser la prestation. Ils portent sur :

- L'éligibilité du Candidat selon les critères de l'Agence française de Développement ;
- Les antécédents en matière de non-exécution des marchés publics ;
- La situation et performance financière du candidat ;
- L'expérience du candidat.

SUPPRIMER :

#### **CRITERES ESSENTIELS**

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) : Au moins une preuve d'acceptation des conditions du marché, CCAP et spécifications techniques paraphés à toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention lue et approuvée.

Présentation (ce critère est satisfait si 3/4 des sous critères sont validés)

Ordre des Pièces suivant le DAO ;

Reliure ;

Lisibilité ;

Intercalaire de couleur autre que le blanc.

Expérience du soumissionnaire (Ce critère est satisfait si des 2/3 sous critères sont validés)

Expérience justifiée dans la fourniture de tout type de véhicules ;

1<sup>ère</sup> expérience justifiée dans le domaine similaire ;

2<sup>ème</sup> expérience justifiée dans le domaine similaire.

N.B : la référence est justifiée par la présentation d'un extrait du marché (première page, 2eme et page de signature et du PV de réception).

Délai de livraison (ce critère est satisfait si le délai de livraison est ≤ 60 jours)

Période de garantie

Garantie de réparation gratuite pendant un (01) an pour tout vice de fabrication constaté ;

Service après-vente (ce critère est satisfait si 2/2 des sous critères sont validés);

Existence d'une structure de réparation à Yaoundé (justifier par une déclaration sur l'honneur attestant que

le soumissionnaire mettra à la disposition du Maître d'Ouvrage une structure d'entretien et de réparation) ;

Disponibilité des pièces de rechange justifié par un engagement sur l'honneur.

N.B: Seuls les soumissionnaires qui auront au moins satisfait à six (06) critères essentiels sur huit (08) seront éligibles à l'évaluation financière.

Expérience et qualité du personnel de la maintenance des véhicules

AU LIEU DE :

#### **OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 24 juin 2024 à 12 heures précises dans la salle des réunions du MINEFOP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

LIRE :

## **OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 04 juillet 2024 à 12 heures précises dans la salle des réunions du MINEFOP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

## **PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES**

### **AU LIEU DE :**

#### **DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de soixante (60) jours calendaires et le lieu de LIVRAISON et d'exécution est : le Garage Administratif.

### **LIRE :**

#### **DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de quarante-cinq (45) jours calendaires et le lieu de livraison et d'exécution est : le Garage Administratif.

### **AU LIEU DE :**

#### **Qualifications du soumissionnaire**

##### **a) Pour l'offre technique :**

- Une capacité financière supérieure ou égale à 50% du Coût prévisionnel du Projet soit un montant quarante millions (40 000 000) de FCFA ;  
I. Délai de livraison (ce critère est satisfait si le délai de livraison est  $\leq$  90 jours)

### **LIRE :**

#### **Qualifications du soumissionnaire**

##### **b) Pour l'offre technique :**

- Une capacité financière d'un montant de soixante-quatre millions (64 000 000) de FCFA ;  
II. Délai de livraison (ce critère est satisfait si le délai de livraison est  $\leq$  45 jours)

### **AU LIEU DE :**

#### **Documents constituant l'offre**

La liste des documents sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être regroupée en trois volumes

### **LIRE :**

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en deux volumes distincts cachetés contenant :

I- Qualification (deux enveloppes)

1. Pièces administratives
2. Dossier de qualification.

II- Proposition (deux enveloppes)

1. Proposition technique,
2. Proposition financière.

### **AU LIEU DE :**

#### **Enveloppe B : Offre technique**

2.7 La capacité financière délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, de montant égal à Quatre-vingtquinze millions (95 000 000) Francs CFA.

**LIRE :**

2.7 La capacité financière délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, de montant égal à soixante-quatre millions (64 000 000) Francs CFA.

**GRILLE D'EVALUATION**

Insérer :

**CRITERES DE QUALIFICATION**

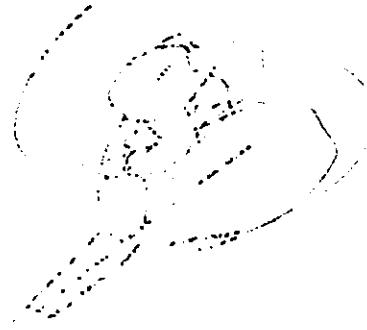
Ces critères ont pour objet d'évaluer la qualification des soumissionnaires pour réaliser la prestation. Ils portent sur :

- L'éligibilité du Candidat selon les critères de l'Agence française de Développement
- Les antécédents en matière de non-exécution des marchés
- La situation et performance financière du candidat
- L'expérience du candidat

Le reste sans changement.

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**Ampliations :**

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- SOPECAM (pour publication)
- Président CIPM (pour information) ;
- Service des Marchés (pour archivage) ;
- Affichage.